

L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

EMAIL : leblemedujour@gmail.com - TÉL : +229 0195534395

N° 657 DU 06 OCTOBRE 2026

POUR L'ÉLECTRICITÉ, L'AGRICULTURE ET L'EXPERTISE MÉDICO-LÉGALE

P. 03

WADAGNI MOBILISE 65,5 MILLIARDS FCFA

La visite officielle du président de la République, Romuald Wadagni, en France se traduit par de nouveaux engagements financiers en faveur du développement

du Bénin. À Paris, ce lundi 5 octobre 2026, plusieurs accords ont été conclus pour un montant global de 65,5 milliards de FCFA, soit près de 100 millions d'euros.

Ces ressources sont destinées à soutenir des projets structurants dans les secteurs de l'électricité, de l'agriculture ainsi que de l'expertise médico-légale.

PATRIMOINE CULTUREL

P. 02



Romuald Wadagni relance la restitution de 35 nouvelles œuvres à la France

ROMUALD WADAGNI REÇU PAR EMMANUEL MACRON À L'ÉLYSÉE

P. 05

Une nouvelle séquence de coopération entre Cotonou et Paris



JOURNÉE MONDIALE DES ENSEIGNANTS

P. 10

Bonne fête de
l'Enseignant
du Bénin et du monde

Honorable
Constant NAHUM

Constant Nahum célèbre le corps enseignant et salue les avancées en faveur des AME

FEUE AYIMINASSO ELISABETH ÉPOUSE AGBODO SERA INHUMÉE CE SAMEDI À SOMÈ

P. 09

Le programme des obsèques désormais dévoilé



PATRIMOINE CULTUREL

Romuald Wadagni relance la restitution de 35 nouvelles œuvres à la France

Reçu ce lundi 5 octobre 2026 à l'Élysée par Emmanuel Macron, le président béninois Romuald Wadagni a remis la question de la restitution des biens culturels au centre du dialogue entre Cotonou et Paris. Le Bénin a officiellement demandé le retour de 35 nouvelles œuvres conservées en France.

Le patrimoine culturel béninois s'invite de nouveau au cœur des relations entre le Bénin et la France. À l'occasion de son entretien avec le président français Emmanuel Macron, ce lundi 5 octobre 2026 au palais de l'Élysée, le chef de l'État béninois Romuald Wadagni a relancé le dossier de la restitution des biens culturels.

Au cours des échanges entre les deux dirigeants, le Bénin a formellement sollicité auprès de la France la restitution de 35 nouvelles œuvres appartenant au patrimoine culturel béninois. Cette nouvelle requête marque une étape supplémentaire dans la démarche engagée par Cotonou pour récupérer les biens culturels emportés du territoire national au cours de l'histoire.

Une diplomatie au service de la mémoire

La question de la restitution constitue depuis plusieurs années un sujet majeur du partenariat entre le Bénin et la France. Après les premiers retours d'œuvres, Cotonou entend poursuivre le processus afin de permettre au patrimoine national de

retrouver progressivement sa terre d'origine.

En portant une nouvelle fois cette question au plus haut niveau de l'État français, Romuald Wadagni inscrit le patrimoine culturel dans la dynamique du dialogue politique entre les deux pays. La demande de restitution de ces 35 œuvres traduit également la volonté du Bénin de poursuivre les discussions avec Paris dans un cadre diplomatique structuré.

Donner une nouvelle vie au patrimoine béninois

Pour le Bénin, le retour des œuvres culturelles représente bien plus qu'une opération de transfert de biens. Il s'agit de permettre aux générations actuelles et futures de renouer avec une partie de leur histoire, de leur identité et de leur héritage.

Ces œuvres sont également appelées à trouver leur place dans les espaces culturels et muséaux du pays, participant ainsi à la connaissance, à la transmission et à la valorisation du patrimoine national.

Avec cette nouvelle demande, Romuald Wadagni réaffirme ainsi la détermination du Bénin à poursuivre le processus de restitution et à faire de la préservation du patrimoine culturel un axe important de sa diplomatie avec la France.

Emeric Joël ALLAGBE



MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel «www.lemblemedujour.com»

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com

L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

Email : lemblemedujour@gmail.com
 Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
 N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com
TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION

Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

PARIS

ROMUALD WADAGNI MOBILISE 65,5 MILLIARDS FCFA POUR L'ÉLECTRICITÉ, L'AGRICULTURE ET L'EXPERTISE MÉDICO-LÉGALE

Près de 100 millions d’euros de financements mobilisés en marge de la rencontre entre le président béninois Romuald Wadagni et son homologue français Emmanuel Macron

La visite officielle du président de la République, Romuald Wadagni, en France se traduit par de nouveaux engagements financiers en faveur du développement du Bénin. À Paris, ce lundi 5 octobre 2026, plusieurs accords ont été conclus pour un montant global de 65,5 milliards de FCFA, soit près de 100 millions d’euros. Ces ressources sont destinées à soutenir des projets structurants dans les secteurs de l’électricité, de l’agriculture ainsi que de l’expertise médico-légale.

En marge de l’entretien entre Romuald Wadagni et Emmanuel Macron au Palais de l’Élysée, le Bénin a signé deux conventions de financement avec l’Agence française de développement (AFD), pour un montant cumulé de 61,9 milliards de FCFA. À cela s’ajoute une lettre de mandat de 3,54 milliards de FCFA conclue avec Bpifrance.

Plus de 120 000 nouveaux branchements électriques

Le secteur de l’électricité concentre la plus importante part de ces financements, avec 52,1 milliards de FCFA destinés à l’extension du réseau de distribution de la Société béninoise d’énergie électrique (SBEE).

À travers le projet PEDER+, plus de 120 000 nouveaux branchements sont prévus dans 750 localités réparties dans 15 communes du Mono, du Couffo et du Borgou. L’objectif est également d’améliorer la qualité du service électrique et de réduire les pertes sur le réseau.

Cette intervention devrait ainsi contribuer à renforcer l’accès à l’électricité dans plusieurs zones rurales et à accompagner davantage le développement économique des territoires concernés.

9,8 milliards FCFA pour l’agriculture et la pisciculture

L’agriculture bénéficie pour sa part d’une enveloppe de 9,8 milliards de FCFA. Une première partie, estimée à 6,6 milliards de FCFA, sera consacrée au développement de la filière piscicole dans plusieurs communes de l’Alibori, de l’Atacora et de la Donga.

L’ambition est de structurer une filière compétitive couvrant l’ensemble de la chaîne de valeur, de la production d’alevins jusqu’à la commercialisation, avec pour objectif d’accroître la production nationale de poisson.

Les 3,3 milliards de FCFA restants serviront à soutenir des investissements productifs dans les filières avicole, cunicole, protéagineuse et oléagineuse dans seize communes.

Vers un laboratoire national d’expertise ADN

Le troisième volet concerne la modernisation de l’expertise médico-légale. Une lettre de mandat de 3,54 milliards de FCFA a été signée avec Bpifrance pour engager le financement de la Plateforme de recherche, d’investigation et d’analyse médico-légale (PRIAM).

Le projet prévoit notamment la création d’un laboratoire national d’expertise ADN, doté d’une capacité pouvant atteindre 30 000 analyses par an. Plus de 500 professionnels devraient également bénéficier de formations spécialisées.

Cette infrastructure doit permettre au Bénin de renforcer ses capacités nationales en matière d’expertise scientifique et judiciaire et de réduire le recours à des analyses effectuées à l’étranger.

Une visite qui renforce la coopération Bénin-France

Avec ces nouveaux engagements financiers, la visite de Romuald Wadagni à Paris ouvre une nouvelle séquence dans la coopération entre le Bénin et la France. Les financements obtenus ciblent directement des secteurs prioritaires pour le développement du pays : l’accès à l’électricité, la production agricole et le renforcement des capacités scientifiques et judiciaires.

Au total, 65,5 milliards de FCFA sont ainsi mobilisés à Paris, donnant une traduction concrète aux ambitions affichées par Cotonou en matière d’investissements structurants et de développement des territoires.

Emeric Joël ALLAGBE



PRÉSIDENTIE
DE LA RÉPUBLIQUE
DU BÉNIN

Palais de la Marina
01 BP 2028 Cotonou
www.presidence.bj

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS : LE BÉNIN MOBILISE 65,5 MILLIARDS DE FCFA POUR L'ÉLECTRICITÉ, L'AGRICULTURE ET LA SANTÉ

Paris, 05 octobre 2026 - Le lundi 5 octobre 2026 à Paris, le Bénin a signé avec l'Agence française de développement deux conventions de financement d'un montant global de 61,9 milliards de FCFA (94,4 millions d'euros), ainsi qu'une lettre de mandat avec Bpifrance portant sur 3,54 milliards de FCFA (5,39 millions d'euros). Soit près de 100 millions d'euros mobilisés en une matinée, destinés à l'accès à l'électricité, à la production agricole et à la modernisation de l'expertise médico-légale.

Ces engagements ont été signés par le ministre délégué chargé de la Mobilisation des ressources extérieures et de la Gestion de la dette, en marge de l'entretien entre le Président de la République et le Président de la République française.

1 - Électricité : 120 000 branchements nouveaux dans 750 localités

Le Bénin engage 52,1 milliards de FCFA (79,4 millions d'euros) pour étendre le réseau de distribution de la SBEE. Le financement associe un prêt de l'AFD de 32,8 milliards de FCFA (50 millions d'euros) et un don de l'Union européenne de 19,3 milliards de FCFA (29,4 millions d'euros).

Concrètement, le projet PEDER+ apportera plus de 120 000 branchements nouveaux à 750 localités réparties dans 15 communes du Mono, du Couffo et du Borgou : Athiémé, Bopa, Comè, Grand-Popo, Houéyogbé, Lokossa, Aplahoué, Djakotomey, Dogbo, Klouékanmè, Lalo, Toviklin, N'Dali, Parakou et Tchaourou.

Au-delà du nombre d'abonnés, l'objectif est triple : améliorer la qualité du service, réduire les écarts d'accès entre territoires et diminuer les pertes du réseau, condition de l'équilibre financier durable de la SBEE.

2 - Agriculture : 9,8 milliards de FCFA pour la pisciculture et les filières de proximité

Le Bénin consacre 6,6 milliards de FCFA (10 millions d'euros) au développement de la filière piscicole, dans dix communes de l'Alibori, de l'Atacora et de la Donga : Banikoara, Gogounou, Kandì, Kérou, Kouandé, Péhunco, Bassila, Copargo, Djougou et Ouaké. L'ambition est de bâtir une filière compétitive sur toute la chaîne de valeur, de l'alevin au marché, pour accroître la production nationale de poisson et en améliorer la qualité.

Un financement complémentaire de 3,3 milliards de FCFA (5 millions d'euros) soutiendra les investissements agricoles productifs dans les filières avicole, cunicole, protéagineuse et oléagineuse, au bénéfice de seize communes du Borgou, de la Donga, des Collines et du Zou.

3 - Santé et justice : un laboratoire national d'expertise ADN

La lettre de mandat signée avec Bpifrance ouvre la négociation du financement de la Plateforme de recherche, d'investigation et d'analyse médico-légale (PRIAM), réalisée avec le Laboratoire d'hématologie médico-légale de Bordeaux et adossée à la garantie de Bpifrance Assurance Export.

Le Bénin se dotera d'un laboratoire national d'expertise ADN d'une capacité de 30 000 analyses par an, visant l'accréditation internationale ISO/IEC 17025. Le projet comprend la formation de plus de 500 professionnels et la création d'une filière universitaire dédiée.

Une même finalité : porter l'action publique au plus près des populations

Ces trois engagements traduisent en réalisations la priorité centrale du Président de la République : la lutte contre l'extrême pauvreté, réaffirmée le 23 septembre dernier lors de la présentation de la réforme des pôles de développement territorial, aux côtés du renforcement du capital humain et de la création de richesse à la base.

L'électricité qui arrive dans un village, le poisson produit localement : ce sont les leviers concrets d'une amélioration durable des conditions de vie, en particulier en milieu rural. En couvrant des dizaines de communes dans huit départements, ces programmes alimenteront directement les plans de développement de quatre des six pôles territoriaux.

Une capacité nouvelle, et non le simple renforcement d'une capacité existante

Le laboratoire national d'expertise ADN relève, lui, d'un autre ordre : il crée au Bénin une compétence que le pays ne possède pas. Jusqu'ici, toute analyse génétique à valeur probante supposait l'envoi d'échantillons à l'étranger, avec les délais, les coûts et la dépendance que cela implique. Demain, ces analyses seront réalisées sur le territoire national, par des professionnels béninois.

La portée dépasse le champ judiciaire. Identifier une victime, établir une filiation, confondre ou disculper un mis en cause, documenter une catastrophe : dans chacun de ces cas, la preuve scientifique protège autant qu'elle accuse, et elle protège d'abord ceux qui n'ont pas les moyens de se défendre autrement. Une justice qui dispose d'une expertise scientifique nationale juge plus vite et se trompe moins.

L'accréditation internationale ISO/IEC 17025 visée par la plateforme garantira que ses résultats soient opposables au-delà de nos frontières. Et parce que la formation de plus de cinq cents professionnels et la création d'une filière universitaire dédiée accompagnent l'équipement, le pays ne se contentera pas d'acquérir un outil : il formera ceux qui le feront fonctionner et en assureront la relève. C'est la différence entre un transfert de technologie et un transfert de compétence.

Ces accords illustrent la vitalité du partenariat entre le Bénin, la France et l'Union européenne, et la capacité du pays à mobiliser des ressources extérieures à des conditions maîtrisées, au service de besoins immédiats comme de capacités durables.



ELONA HOUSE



SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ?
Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel
ou simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes
pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.



ASSISTANCE
TECHNIQUE
PRO



GRANDE
CAPACITÉ
MODULABLE



SALLES
CLIMATISÉES



GROUPE
ELECTROGÈNE
DISPONIBLE



Djassin Hounvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

DIPLOMATIE BÉNINO-FRANÇAISE

ROMUALD WADAGNI REÇU PAR EMMANUEL MACRON À L'ÉLYSÉE

(Une nouvelle séquence de coopération entre Cotonou et Paris)

Le président de la République du Bénin, Romuald Wadagni, a effectué ce lundi 5 octobre 2026 une visite officielle en France, marquée par une rencontre avec son homologue français, Emmanuel Macron, au Palais de l'Élysée. Cette audience de haut niveau ouvre une nouvelle séquence dans les relations diplomatiques entre les deux pays et témoigne de leur volonté de poursuivre le dialogue sur les grands enjeux de leur coopération.

C'est dans le cadre prestigieux du Palais de l'Élysée que le chef de l'État béninois, Romuald Wadagni, a été accueilli par le président français Emmanuel Macron. Cette rencontre au sommet s'inscrit dans la dynamique de consolidation des relations historiques entre le Bénin et la France.

Au-delà du caractère symbolique de cette réception, cette visite officielle constitue une



occasion pour les deux dirigeants d'échanger sur les priorités de leur partenariat bilatéral. Les questions de coopération économique, de développement, de sécurité, d'investissement et les différents domaines d'intérêt commun pourraient notamment s'inscrire au cœur des discussions.

Pour Cotonou et Paris, l'enjeu est de maintenir un dia-

logue politique régulier et de donner davantage de perspectives à une coopération appelée à répondre aux aspirations des deux peuples, dans un contexte régional et international marqué par de nombreux défis.

Cette rencontre entre Romuald Wadagni et Emmanuel Macron marque ainsi une nouvelle étape dans les échanges diplomatiques entre

les deux capitales. Elle ouvre des perspectives pour le renforcement des relations bilatérales et la poursuite des initiatives communes au service du développement et des intérêts mutuels du Bénin et de la France.

Emeric Joël ALLAGBE



L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

LE QUOTIDIEN DU BÉNIN

RETROUVEZ
TOUTE L'ACTUALITÉ
DU BÉNIN SUR NOTRE
SITE WEB

*L'information fiable,
à portée de clic !*

 lemblemedujour.com 

 lemblemedujour.bj 

*Suivez,
partagez,
restez informés !*



DEVENEZ NOTRE **PARTENAIRE PUBLICITAIRE**

Associez votre marque à un média crédible,
proche des citoyens et au cœur de l'actualité
au Bénin.



UNE LARGE AUDIENCE

Des milliers de lecteurs chaque jour,
en ligne et sur nos supports.



UNE VISIBILITÉ CIBLÉE

Touchez un public qualifié,
actif et engagé.



UN PARTENARIAT DURABLE

Ensemble pour faire rayonner
vos produits et services.



DES FORMATS ADAPTÉS

Bannières, articles sponsorisés,
encarts, annonces... selon vos besoins.

*Votre visibilité,
notre priorité !*



CONTACTEZ-NOUS

pour plus d'informations et pour
réserver votre espace publicitaire.



Siège du Journal
Djassin Houinvié (Porto-Novo)



Site web
lemblemedujour.com / lemblemedujour.bj

*Ensemble
pour une information
de qualité !*

ÉDUCATION – FRANCOPHONIE

CONFEMEN : l'appel à candidatures pour le poste de Secrétaire général relancé

La Conférence des ministres de l’Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN) relance son appel à candidatures pour le poste de Secrétaire général. Le futur titulaire devra notamment renforcer le positionnement de l’institution, mobiliser davantage de ressources et conduire sa modernisation.

La CONFEMEN ouvre une nouvelle phase dans le processus de recrutement de son prochain Secrétaire général. Selon les termes de référence publiés en septembre 2026, l’appel à candidatures est lancé le 1er octobre 2026, avec une date limite fixée au 11 octobre 2026 à 23h59 GMT. Le poste est basé au Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN, à Dakar, au Sénégal.

Un poste stratégique pour l’organisation

Créée en 1960, la CONFEMEN regroupe aujourd’hui 43 États et gouvernements membres. Elle œuvre notamment à la promotion de l’éducation et de la formation technique et professionnelle, au suivi des systèmes éducatifs, à la production de données pour la décision et au dialogue politique entre les ministres et experts de l’éducation.

Le Secrétaire général occupe une position centrale dans ce dispositif. Principal responsable exécutif de la CONFEMEN, il dirige le Secrétariat technique permanent, représente l’institution auprès des États membres et des partenaires et assure sa direction stratégique et opérationnelle.

Des défis importants pour le prochain mandat

Le prochain Secrétaire général devra notamment renforcer le positionnement politique de la CONFEMEN auprès de ses États membres, accroître durablement la mobilisation des ressources, consolider les partenariats techniques et financiers et conduire les réformes nécessaires à la modernisation de l’institution.

Il devra également veiller à préserver la cohésion entre les États et gouvernements membres dans un contexte financier jugé exigeant.

Le mandat est fixé à quatre ans, renouvelable une fois. Le poste correspond à un emploi à recrutement international de niveau D1/D2 de la CONFEMEN.

Un profil de haut niveau recherché

Le poste est réservé, conformément aux dispositions statutaires, aux fonctionnaires de haut rang ressortissants des États et gouvernements du Sud membres de la CONFEMEN, à jour de leurs cotisations et ayant occupé de hautes responsabilités dans le secteur de l’éducation au niveau national ou international.

Les candidats doivent notamment être titulaires au minimum d’un Master 2 (Bac+5) en sciences de l’éducation, sciences sociales et humaines, sciences de gestion, administration ou dans une discipline équivalente. Un doctorat constitue un atout. Ils doivent également justifier d’au moins dix années d’expérience dans la direction de structures nationales ou d’institutions internationales mettant en œuvre des programmes ou projets de développement de grande envergure.

Une solide expérience en mobilisation de ressources, gestion de financements importants, management d’équipes, dialogue politique de haut niveau, relations diplomatiques et partenariats internationaux est également exigée.

Les candidatures attendues avant le 11 octobre

Les dossiers doivent notamment comprendre

une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé et actualisé, les justificatifs de l’expérience professionnelle et des compétences requises ainsi qu’une note stratégique de trois à cinq pages présentant la vision du candidat sur les priorités, les défis et les perspectives de développement de la CONFEMEN pour le prochain mandat.

À l’issue de la réception des candidatures, un comité ad hoc procédera à une présélection de trois candidats. Ceux-ci seront ensuite soumis à un entretien avec les membres du Bureau de la CONFEMEN. Le choix final fera l’objet d’une recommandation du Bureau à la Conférence ministérielle.

Avec cette relance, la CONFEMEN entend ainsi se donner les moyens de choisir un dirigeant capable de porter sa vision, de renforcer son rayonnement dans l’espace francophone et de répondre aux nouveaux défis de l’éducation et de la coopération internationale.

Emeric Joël ALLAGBE



MINISTÈRE
DES ENSEIGNEMENTS
MATERIEL ET PRIMAIRE
REPUBLICQUE DU BENIN

0120215222

<https://memp.gouv.bj>

memp.info@gouv.bj

TERMES DE RÉFÉRENCE

APPEL À CANDIDATURES POUR LE POSTE DE
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL (E) DE LA CONFEMEN
(RELANCE)

Septembre 2026

Intitulé du poste	Secrétaire Général(e)
Lieu d'affectation	Secrétariat Technique Permanent de la CONFEMEN, Dakar (Sénégal)
Durée du mandat	Quatre (04) ans, renouvelable une fois
Statut et grade	Emploi à recrutement international-Niveau D1/D2 de la CONFEMEN
Date de lancement de l'appel	1 ^{er} octobre 2026
Date limite de candidature	11 octobre 2026

1. Présentation de la CONFEMEN

La Conférence des Ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN) œuvre, depuis sa création en 1960, pour la promotion de l'Éducation et de la Formation technique et professionnelle. Regroupant aujourd'hui 43 États et gouvernements membres, la CONFEMEN assure :

- le suivi de l'évolution des systèmes éducatifs par la veille informationnelle ;
- la production de données utiles à la prise de décision ; le dialogue politique, l'innovation et le partage d'expériences entre les ministres et experts de l'éducation ;
- l'accompagnement des États et gouvernements membres dans la mise en œuvre des actions nécessaires au développement de politiques éducatives inclusives et de qualité.

À travers ces missions, la CONFEMEN accompagne les pays dans l'élaboration et l'évaluation de leurs politiques éducatives et participe au dialogue mondial sur l'éducation en faisant valoir le point de vue des ministres francophones.

Pour contribuer efficacement à l'amélioration de la qualité de l'éducation, la CONFEMEN a mis en place deux importants programmes : (i) le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) et (ii) le Programme d'appui au changement et à la transformation de l'éducation (PACTE).

Créé en 1991, le PASEC est focalisé essentiellement sur l'évaluation des acquis d'apprentissage. Il vise à informer sur l'évolution des performances des systèmes éducatifs, afin d'aider à l'élaboration et au suivi des politiques éducatives. Le PASEC, depuis sa création, a réalisé plus de 35 évaluations nationales dans plus d'une vingtaine de pays en Afrique, en Asie et au Moyen Orient. Le Programme a conduit en 2014, sa première évaluation internationale comparative des acquis scolaires dans 10 pays d'Afrique subsaharienne. La deuxième évaluation internationale a été menée en 2019 et regroupait 15 pays d'Afrique subsaharienne. La troisième évaluation internationale PASEC2024 est en cours dans une vingtaine de pays.

Le Programme d'appui au changement et à la transformation de l'éducation (PACTE) de la CONFEMEN a été créé lors de la 59^e Conférence ministérielle tenue en 2022 à Rabat (Maroc). Il vise à accompagner les États et gouvernements membres de la CONFEMEN dans l'atteinte des cibles de l'ODD4, pour une transformation effective de l'éducation. Pour cela, le PACTE agit en complémentarité avec le PASEC, notamment pour l'amélioration de la qualité de la formation des enseignants, une meilleure prise en compte de la petite enfance dans les politiques éducatives, l'amélioration de la qualité des ressources éducatives (manuels scolaires, ressources numériques), une meilleure prise en compte des enfants hors du système éducatif, etc.

Le ou la Secrétaire général(e) joue un rôle primordial dans l'accomplissement de ces missions et la mise en œuvre de ces deux programmes, à travers un leadership intellectuel et stratégique, la conduite du dialogue politique, la mobilisation et l'utilisation rationnelle et efficace des ressources matérielles, financières et humaines nécessaires à l'atteinte des objectifs.

2. Description du poste

Le ou la Secrétaire Général(e) est le principal responsable exécutif de la CONFEMEN.

Sous l'autorité du Président en exercice, le ou la Secrétaire général(e) de la CONFEMEN dirige le Secrétariat Technique Permanent, assure la réalisation des missions de la CONFEMEN qu'il ou elle représente auprès des États et gouvernements membres et des partenaires techniques et financier.

Il ou elle assure la direction la direction stratégique et opérationnelle de l'institution ainsi que le dialogue politique entre les parties prenantes ; veille à la mise en œuvre des orientations définies par les instances ; exécute les plans d'action et les budgets adoptés par les instances auxquelles il rend compte périodiquement.

2. Description du poste

Le ou la Secrétaire Général(e) est le principal responsable exécutif de la CONFEMEN.

Sous l'autorité du Président en exercice, le ou la Secrétaire général(e) de la CONFEMEN dirige le Secrétariat Technique Permanent, assure la réalisation des missions de la CONFEMEN qu'il ou elle représente auprès des États et gouvernements membres et des partenaires techniques et financier.

Il ou elle assure la direction la direction stratégique et opérationnelle de l'institution ainsi que le dialogue politique entre les parties prenantes ; veille à la mise en œuvre des orientations définies par les instances ; exécute les plans d'action et les budgets adoptés par les instances auxquelles il rend compte périodiquement.

3. Fonctions et responsabilités

Sous l'autorité du Président en exercice, le ou la Secrétaire général(e) assiste ce dernier(ère) dans l'accomplissement de son mandat. A ce titre, il ou elle :

- assure le pilotage stratégique et institutionnel de la CONFEMEN ainsi que la mise en œuvre des orientation et décisions des instances, avec l'appui du personnel recruté au niveau du Secrétariat Technique Permanent (STP) de la CONFEMEN ;
- représente la CONFEMEN auprès des États et gouvernements membres ainsi qu'auprès des organisations internationales et de tous les acteurs de l'éducation susceptibles de contribuer à la réalisation des objectifs fixés par la Conférence ministérielle ;
- promeut le dialogue politique entre les États et gouvernements membre, avec les instances de la francophonie et les parties prenantes et développe les partenariats nécessaires en vue du rayonnement de l'institution dans l'espace francophone et au niveau international ;
- veille à la mobilisation des ressources et au développement des partenariats nécessaires à la réalisation des missions, projets et programmes de la CONFEMEN dans la synergie d'action avec les acteurs de la charte de la francophonie ;
- assure la direction et le bon fonctionnement du Secrétariat Technique Permanent ainsi qu'une gestion efficace, transparente et responsable des ressources humaines, financières et matérielles de l'institution.

4. Recevabilité des dossiers

Ce poste est réservé conformément aux dispositions statutaires aux fonctionnaires de haut rang, ressortissant(e)s des États et gouvernements du Sud membres de la CONFEMEN à jour de leurs cotisations, et ayant occupé des hautes responsabilités dans le secteur de l'éducation au niveau national ou international.

Les candidat(e)s doivent être en mesure d'accomplir un premier mandat complet de quatre (4) ans, compte tenu des dispositions applicables au personnel de la CONFEMEN relatives à la cessation des fonctions.

La CONFEMEN promeut l'égalité des chances et encourage particulièrement les candidatures féminines.

5. Qualifications requises

Compte tenu des enjeux stratégiques auxquels la CONFEMEN est actuellement confrontée, le Secrétaire Général ou la Secrétaire Générale qui sera recruté (e) doit être un gestionnaire expérimenté(e) et un(e) dirigeant capable :

- de renforcer le positionnement politique de l'institution auprès des Etats membres ;
- d'accroître durablement la mobilisation des ressources ;
- de consolider les partenariats techniques et financiers ;
- de conduire les réformes nécessaires à la modernisation de l'institution ;
- de préserver la cohésion entre les Etats et gouvernements membres dans un contexte financier exigeant.

Les candidates et candidats à ce poste doivent donner des preuves évidentes d'un bon niveau de formation ainsi que d'expériences et de compétences pertinentes à cette fin.

Formation

Être détenteur(trice) d'un diplôme universitaire de niveau master 2 (Bac+5) au minimum en sciences de l'éducation, sciences sociales et humaines, sciences de gestion ou administration ou toute autre discipline jugée équivalente.

La détention d'un doctorat dans l'un de ces domaines serait un atout.

Expérience professionnelle

Le ou la candidat(e) doit impérativement justifier d'au moins dix (10) ans d'expérience dans la direction de structures nationales ou d'institutions internationales mettant en œuvre des programmes ou projets de développement de grande envergure (notamment dans le domaine de l'éducation et la formation) impliquant :

- la négociation et la mobilisation des ressources financières auprès des partenaires techniques et financiers internationaux pour la réalisation d'activités de développement à fort impact, notamment en éducation et formation ;
- la gestion efficiente de financements importants et provenant de bailleurs différents pour l'exécution réussie du projet ou du programme de développement ;
- l'encadrement d'équipes pluridisciplinaires, multisectorielles et/ou intergouvernementales d'au moins une cinquantaine de personnes et la gestion des situations conflictuelles ou de crise en vue de faciliter l'atteinte des résultats du projet ou programme ;
- la conduite du dialogue politique de haut niveau avec des membres de gouvernements et responsables d'institutions internationales avec des résultats probants ;
- la conduite de relations diplomatiques, de partenariats et la représentation à un haut niveau international au sein de la francophonie ou d'autres organisations similaires.

Il ou elle doit avoir par ailleurs une bonne expérience :

- de la planification stratégique et du suivi-évaluation des projets et programme d'envergure nationale et internationale ;
- du fonctionnement des institutions internationales en général et de la Francophonie en particulier.

Avoir dirigé une institution intergouvernementale ou internationale notamment au sein de la Francophonie

Aptitudes et compétences

Le ou la candidat(e) doit pouvoir démontrer, à travers un parcours professionnel et ses réalisations, de la mise en œuvre avec succès d'actions effectives dans le domaine :

- de la mobilisation et de la gestion de ressources financières importantes provenant de sources nationales et de divers bailleurs, notamment des partenaires techniques et financiers internationaux (AFD, Banque Mondiale, GPE, BAD, Fondation Gates, etc.), dans le respect des principes de la gestion axée sur les résultats et des procédures applicables ;
- de la conduite du dialogue politique, de relations diplomatiques et partenariats internationaux, y compris l'organisation de réunions de concertations stratégiques de haut niveau gouvernemental ou intergouvernemental, dans les domaines de l'éducation, de la formation et notamment au sein de la Francophonie ;
- de la direction multiculturelles et pluridisciplinaires de grande taille, incluant la mobilisation des compétences, la prévention et la gestion des conflits en vue d'atteindre les résultats fixés dans la mise en œuvre de programme ou projets de développement notamment dans le domaine de l'éducation et la formation.

Le ou la candidat(e) doit par ailleurs :

- posséder une excellente compréhension des enjeux stratégiques de l'éducation et de la coopération internationale ainsi qu'une bonne connaissance de la CONFEMEN, de ses missions, de ses orientations stratégiques et de son fonctionnement ;
- démontrer un leadership intellectuel et stratégique lui permettant de porter la vision de l'institution, d'anticiper les opportunités et les risques, de prendre des décisions pertinentes et d'initier les changements nécessaires à l'atteinte de ses objectifs ;
- être capable d'évoluer efficacement dans un environnement international et multiculturel et de communiquer de manière convaincante, tant à l'écrit qu'à l'oral.

Langues

Parfaite maîtrise de la langue française, à l'écrit et à l'oral, et bonne connaissance pratique de l'anglais.

6. Traitement et indemnités

La rémunération du ou de la Secrétaire Général(e) est prise en charge par la CONFEMEN sur la base de la catégorie dans laquelle il est classé et conformément aux dispositions en vigueur au sein de l'Organisation.

7. Dépôt des candidatures

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invités à déposer leurs dossiers de candidature en ligne à travers le lien <https://www.infre-benin.org/actualites/candidature-pour-le-poste-de-secr%C3%A9taire-g%C3%A9n%C3%A9ral-de-la-confemen.html> et à envoyer une copie électronique à la CONFEMEN à l'adresse : recrutementsg@confemen.org au plus tard le 11 octobre 2026 à 23 heures 59 minutes (GMT). L'objet du courrier électronique devra être libellé comme suit :

« RECRUTEMENT SG-CONFEMEN2027_PAYS_NOM ET PRÉNOM(S) DU OU DE LA CANDIDAT(E) ».

Les candidatures adressées directement à la CONFEMEN, sans avoir été transmis au ministère compétent dans les délais requis, ne seront pas prises en considération.

Ce dossier doit comporter :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé et actualisé ;
- les pièces justificatives attestant de l'expérience professionnelle et des compétences requises ;
- une note stratégique de trois (3) à cinq (5) pages présentant la vision du candidat ou de la candidate sur les priorités, les défis et les perspectives de développement de la CONFEMEN au cours du prochain mandat.

Sur la base de l'ensemble des candidatures reçues par le STP-CONFEMEN, le Bureau de la CONFEMEN mettra en place un comité ad hoc qui sera chargé de présélectionner trois (03) candidat(e)s qui seront soumis(es) à un entretien avec les membres du Bureau.

N.B. : Pour toute correspondance ou information complémentaire, veuillez écrire à l'adresse suivante : confemen@confemen.org avec en copie sarouna@confemen.org

Site Internet : www.confemen.org

8. Processus de sélection

Les candidatures recevables seront examinées conformément aux modalités définies par les Instances compétentes de la CONFEMEN. Les candidat(e)s présélectionné(e)s seront invités à un entretien devant le Bureau de la CONFEMEN.

L'évaluation portera notamment sur l'adéquation du profil des candidat(e)s aux exigences du poste, au regard des qualifications, expérience professionnelle ; la pertinence des compétences démontrées ; les qualités de leadership et de management ; les expériences internationales et la pertinence de la vision stratégique proposée pour le développement de la CONFEMEN.

À l'issue du processus de sélection, le Bureau soumettra à la Conférence ministérielle une recommandation portant sur le ou la candidat(e) proposé(e) pour les fonctions de Secrétaire général(e), conformément aux textes régissant la CONFEMEN.

La CONFEMEN se réserve le droit de ne donner suite à aucune candidature ou de relancer l'appel à candidatures si les conditions requises ne sont pas réunies.

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITE PARAISSANT AU BENIN

Les résidences FENOOU

Votre confort, notre priorité

Loin de chez vous,
**RETROUVEZ LA CHALEUR
D'UN FOYER !**

Chambres privées et cuisine conviviale
pour partager des repas faits maison,
rire et préparer vos aventures
du lendemain.

L'expérience idéale
pour profiter à votre rythme !

• CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique

GRUPE ÉLECTROGÈNE DISPONIBLE SUR LE LIEU



Profitez d'un séjour sans interruption
grâce à notre groupe électrogène
qui assure votre confort en toutes
circonstances !



Djassin Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

NÉCROLOGIE : LA FEUE AYIMINASSO ELISABETH ÉPOUSE AGBODO SERA INHUMÉE CE SAMEDI À SOMÈ

Le programme des obsèques désormais dévoilé

La famille de la feuë Ayiminasso Elisabeth épouse AGBODO, agent technique du Conditionnement et Contrôle du MAEP à la retraite, annonce avec une profonde douleur le décès de leur mère, épouse, sœur et parente, rappelée à Dieu le 16 septembre 2026, dans sa 69^e année.

Après plusieurs décennies consacrées au service de la Nation, la défunte sera conduite à sa dernière demeure ce samedi 10 octobre 2026, au cimetière de Somè à Abomey-Calavi. Les familles Ayiminasso, Abitan Salaou, Sezonlin, Degbo, Koho, Hounyemè, Agbodo et Houndolé, ainsi que les enfants de la défunte, invitent parents, amis et connaissances à prendre part aux différentes étapes des obsèques.

Le programme des obsèques

Vendredi 9 octobre 2026

- * 16h00 : retrait du corps à la morgue du CNHU de Cotonou ;
- * 16h30 : escale au domicile de la défunte, au quartier Zogbohoulé à Cotonou ;
- * 18h00 : exposition du corps au domicile familial, quartier Tokpota Vèdo à Porto-Novo ;
- * 20h00 : veillée de prières et de chants au domicile de la défunte à Tokpota Vèdo, Porto-Novo.

Samedi 10 octobre 2026

- * 08h30 : levée du corps au domicile de la défunte ;
- * 09h00 : messe d'enterrement, suivie de l'enlèvement du cercueil et de la procession de grâce à l'église catholique Saint François Xavier de Porto-Novo ;

* 13h00 : inhumation au cimetière de Somè à Abomey-Calavi.

Les familles précisent que les condoléances seront reçues à la sortie du cimetière.

À travers cette douloureuse

épreuve, les proches de la défunte expriment leur gratitude à tous ceux qui les accompagnent par leurs prières, leur présence, leur soutien et leurs témoignages de compassion.

« J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gar-

dé la foi. »

2 Timothée 4:7-8

Que son âme repose en paix.

Annonce de Décès



AYIMINASSO Elisabeth
épouse AGBODO

Agent technique du
Conditionnement et Contrôle du
MAEP à la retraite.

2 Timothée 4: 7-8
« J'ai combattu le bon combat, j'ai
achevé la course, j'ai gardé la foi »

Les collectivités MIGAN ,
TE-AGBANLIN , ADINOÛ , GOGAN

Les familles AYIMINASSO , ABITAN
SALAOU , SEZONLIN, DEGBO
KOBÔ, HOUNYEMÈ
Les familles AGBODO et HOUNDOLÉ

Les enfants de la défunte :
AGBODO Nina
AGBODO Pavlov
AGBODO Hermione
AGBODO Euphrasim
AGBODO Priscile
AGBODO Pitié

Les frères et soeurs de la défunte.
Les Cousins, Cousines, Neveux, Nièces,
parents alliés et amis ont la profonde
douleur de vous faire part du décès de leur
très chère et regrettée:

AYIMINASSO Elisabeth
Epouse AGBODO
Agent technique du Conditionnement et
Contrôle du MAEP à la retraite.
Rappelée à Dieu le 16 Septembre 2026
dans sa 69^{ème} année.

Et vous prie de bien vouloir prendre part
ou de vous unir d'intention à ses obsèques
qui se dérouleront selon le programme
ci-après:

*Programme des
obsèques*

Vendredi 09 Octobre 2026

16h00: Retrait du corps à la morgue du
CNIU de Cotonou

16h30: Escale à son domicile au quartier
Zogbohoulé à Cotonou

18h: Exposition du corps à son domicile au
quartier TOKPOTA Vèdo à Porto Novo.

20h00: veillée (corps présent) de prières et
de chants au domicile de la défunte quartier
TOKPOTA Vèdo à Porto-Novo

Samedi 10 Octobre 2026

08h30 : Levée du corps au domicile de la
défunte

09h00 : Messe d'enterrement, d'enlèvement
de deuil et d'action de grâce à l'église
catholique Saint François Xavier de
Porto-Novo.

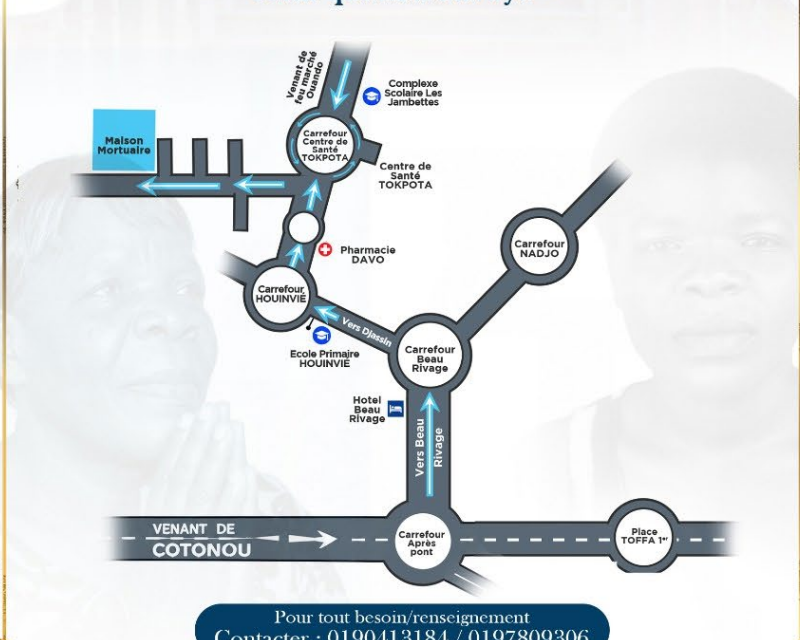
13h00 : Inhumation au cimetière de Somè
à Abomey- Calavi.

NB: LES CONDOLEANCES SERONT
REÇUES À LA SORTIE DU
CIMETIÈRE.

Remerciement

Les enfants de la défunte
Les cousins cousines neveux nièces, parents alliés et
amis Vous prient de trouver ici l'expression de leur
sincère remerciement et leur gratitude.
Puisse l'Éternel Dieu vous combler de sa grâce infinie
et vous le rendre aux multiples.

Jean 16:5
« Maintenant je m'en vais vers
celui qui m'a envoyé »



Pour tout besoin/renseignement
Contacter : 0190413184 / 0197809306

JOURNÉE MONDIALE DES ENSEIGNANTS

Constant Nahum célèbre le corps enseignant et salue les avancées en faveur des AME

L'ancien enseignant rend hommage à ses collègues et réaffirme le rôle central de l'éducation dans l'avenir du Bénin.

À l'occasion de la Journée mondiale des enseignants, célébrée ce 5 octobre, l'Honorable Constant Nahum, député à l'Assemblée nationale et enseignant à la retraite, a adressé un message de reconnaissance et d'encouragement à l'ensemble du corps enseignant béninois. À travers cette adresse, il rend hommage à ces femmes et hommes qui, au quotidien, œuvrent à la formation des générations appelées à construire le Bénin de demain.

« Un peuple qui investit dans ses enseignants investit dans son avenir », souligne le parlementaire, qui se réjouit de l'engagement et du dévouement des enseignants dans l'accomplissement de leur mission.

Un hommage à celles et ceux qui façonnent l'avenir

Dans son message, Constant Nahum salue particulièrement « l'intelligence, la patience et la vocation » dont font preuve les enseignants dans l'exercice de leur métier. Pour lui, leur contribution dépasse largement la simple transmission des connaissances.

L'enseignant est, selon le député, « un bâtisseur de citoyens, un éveilleur de consciences et l'un des piliers essentiels de la transformation de notre société ». Une mission qui confère au corps enseignant une responsabilité majeure dans la construction d'une société béninoise fondée sur le savoir, la citoyenneté et l'excellence.

Les efforts du Gouvernement salués

L'ancien enseignant n'a pas manqué de saluer les efforts engagés par le Gouvernement en faveur du corps enseignant. Il met notamment en avant les avancées enregistrées au profit des Aspirants au

Métier d'Enseignant (AME), dont la situation fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre des politiques publiques en matière d'éducation.

Pour Constant Nahum, ces initiatives traduisent l'importance accordée à l'amélioration des conditions d'exercice du métier d'enseignant et au renforcement du système éducatif national.

Un appel à la confiance et à l'espérance

S'adressant directement à ses anciens collègues, le député les invite à demeurer confiants dans leur rôle et dans leur capacité à contribuer à l'édification d'une école béninoise toujours plus performante.

« Vous avez toute votre place dans la construction et la consolidation de l'architecture éducative de notre État », affirme-t-il, tout en encourageant les enseignants à poursuivre leur engagement au service des ap-

prenants et de la nation.

En cette journée qui leur est consacrée, Constant Nahum adresse ainsi ses vœux de courage, de reconnaissance et de réussite à toutes les enseignantes et à tous les enseignants du Bénin. Il souhaite que leur engagement contribue davantage à faire de l'école béninoise « un véritable creuset d'excellence, de citoyenneté et d'avenir ».

Un hommage empreint de reconnaissance de la part d'un ancien enseignant qui, aujourd'hui député à l'Assemblée nationale, entend ainsi témoigner de son attachement à la profession et à celles et ceux qui continuent de la faire vivre.

Bonne fête à toutes les enseignantes et à tous les enseignants du Bénin !

Emeric Joël ALLAGBE

Bonne fête de
l'Enseignant
du Bénin et du monde

Honorable
Constant **NAHUM**

DR SÈNAKPON SPÉRO GOUCHOLA

Vers un pacte national sur la coproduction de la sécurité (Chapitre 4 - 5)

CHAPITRE 4 :
LES ENJEUX SECURITAIRES
CONTEMPORAINS DU BENIN

Ce chapitre analyse la situation nationale dans un contexte d'ouverture économique et touristique. Il identifie les risques liés à la porosité des frontières, aux trafics illicites et à la radicalisation. Il aborde les facteurs internes comme le chômage des jeunes, la pauvreté et la corruption. L'objectif est de montrer que la sécurité nationale exige une réponse collective adaptée aux réalités locales.

Après avoir parcouru les méandres de la géopolitique mondiale et les tourments de notre continent, il est temps de ramener notre regard sur notre propre maison : le Bénin. En tant qu'auteur et observateur passionné de notre trajectoire nationale, je ressens une urgence particulière à traiter ce chapitre. Le Bénin de 2026 n'est plus celui d'il y a vingt ans. Nous avons entamé une mue spectaculaire, marquée par une volonté féroce de modernisation, une ouverture économique sans précédent et une ambition touristique qui place nos cités historiques et nos parcs naturels sur la carte du monde. Mais cette mutation, si salvatrice soit-elle pour notre développement, porte en elle des vulnérabilités nouvelles. Je le dis sans détour : « L'ouverture d'une nation est sa force économique, mais elle est aussi son défi sécuritaire le plus complexe ».

Nous avons ouvert nos portes aux investisseurs, aux touristes et aux échanges régionaux. C'est une excellente chose. Cependant, cette fluidité nouvelle crée des brèches. Lorsque nous facilitons le passage des marchandises au Port Autonome de Cotonou ou que nous bitumons des axes routiers vers nos frontières, nous facilitons aussi, par extension, le mouvement potentiel de ceux qui nous veulent du mal. L'enjeu contemporain majeur pour le Bénin réside dans cet équilibre précaire : être une terre d'accueil et de transit tout en restant un sanctuaire impénétrable pour le crime.

- La porosité des frontières : un défi de souveraineté : Nos frontières terrestres, longues de milliers de kilomètres, traversent des forêts denses et des cours d'eau. Les surveiller avec des méthodes classiques est devenu illusoire.
- Le revers de la médaille touristique : Le développement de pôles comme la Pendjari ou le W impose une sécurisation millimétrée, car un seul incident sur un visiteur étranger peut ruiner des années d'efforts diplomatiques et marketing.
- La menace des flux illicites : Le Bénin reste une zone de rebond pour divers trafics (médicaments de rue, drogues, hydrocarbures). Ces économies souterraines ne sont pas seulement illégales, elles financent souvent des réseaux beaucoup plus dangereux.

L'une de mes préoccupations majeures, que je partage souvent avec les responsables de la Police Républicaine, est la question des trafics illicites. On a tendance à voir le petit trafic de carburant ou la vente de médicaments prohibés comme des "péchés mignons" liés à la survie. C'est une erreur fondamentale. Ces réseaux sont des autoroutes sur lesquelles peuvent circuler, demain, des armes ou des agents de déstabilisation. Là où passe la contrebande, passera le terrorisme. Il est donc vital que nous, citoyens, cessions d'alimenter ces circuits. En achetant des produits issus de circuits illégaux, nous affaiblissons la structure de notre propre sécurité.

Parallèlement à ces flux physiques, le Bénin fait face à la menace insidieuse de la radicalisation. Elle ne ressemble pas toujours à ce que l'on voit à la télévision. Elle commence par un sentiment d'injustice, par l'isolement d'une partie de la population qui se sent oubliée par le progrès. J'ai visité des communes frontalières où le manque d'infrastructures de base crée un terreau fertile pour les prêcheurs de haine. Ces derniers n'arrivent pas toujours avec des armes ; ils arrivent avec des promesses de justice sociale et de prise en charge là où l'État semble lointain.

- Le chômage des jeunes : la bombe à retardement : Un jeune sans emploi et sans perspective est une cible idéale pour les recruteurs extrémistes qui offrent une "prime à l'engagement" souvent dérisoire, mais vitale pour celui qui n'a rien.
- La pauvreté comme vecteur de fragilité : La précarité diminue la résilience communautaire. Une population qui lutte pour son repas quotidien est moins encline à collaborer avec les autorités si elle craint des représailles ou si elle trouve un profit immédiat dans la complicité avec des trafiquants.
- La corruption : le ver dans le fruit : La petite corruption aux barrages routiers ou la grande corruption dans les passations de marchés publics détruit la confiance. Sans confiance, il n'y a pas de renseignement humain, et sans renseignement, nous sommes aveugles.

Comme l'a écrit avec beaucoup de justesse l'intellectuel béninois Albert Tévoédjrè : « La sécurité n'est pas l'absence de guerre, c'est la présence d'une justice qui permet à chacun de se sentir chez soi dans la cité » (Tévoédjrè, 2009). Cette pensée est le cœur de mon argumentaire. La réponse aux enjeux sécuritaires actuels ne peut pas être uniquement militaire. Si nous nous contentons d'envoyer des troupes au front sans régler le problème de l'eau potable, de l'école

ou de l'emploi dans les zones reculées, nous ne faisons qu'écoper une barque percée.

Mon expérience m'a appris qu'une réponse collective est la seule issue. Mais qu'entend-on par "réponse collective" ? Il ne s'agit pas de transformer chaque Béninois en soldat. Il s'agit de créer une chaîne de vigilance où l'information circule de manière fluide et sécurisée. Le conseil que je donne à chaque lecteur est le suivant : « Observez votre environnement avec un œil de propriétaire, pas de locataire ». Le propriétaire remarque quand une serrure est forcée ou quand un inconnu rôde trop longtemps autour de sa maison. Le citoyen doit avoir la même approche vis-à-vis de sa commune.

Pour mettre en pratique cette posture, il faut briser la loi du silence. La peur des représailles est réelle, je le sais. C'est pourquoi l'État doit garantir l'anonymat et la protection de ceux qui alertent. Mais de votre côté, commencez par des réflexes simples : connaissez-vous votre chef de quartier ? Avez-vous le numéro d'urgence de la brigade la plus proche ? Participez-vous aux réunions locales ? La sécurité nationale commence sur le pas de votre porte.

L'enjeu de la corruption mérite que l'on s'y attarde. J'ai vu des systèmes de sécurité ultrasophistiqués s'effondrer parce qu'un agent, à un poste clé, a accepté quelques billets pour fermer les yeux sur un chargement suspect. La corruption est le "lubrifiant du crime". Nous devons cultiver une intégrité nationale. C'est un combat de chaque instant qui commence par le refus de payer un pot-de-vin pour accélérer un dossier administratif. Chaque acte d'intégrité renforce le rempart béninois.

- L'implication des chefs traditionnels et religieux : Ils sont les gardiens de la morale sociale. Leur voix est souvent plus écoutée que celle d'un ministre dans certaines localités. Ils doivent être les premiers partenaires de la prévention.
- La sécurité numérique citoyenne : Avec l'essor des réseaux sociaux, le Bénin est devenu vulnérable à la désinformation. Une rumeur bien orchestrée peut embraser une région. La vérification de l'information est un acte de défense nationale.
- La protection des infrastructures critiques : Nos centrales électriques, nos châteaux d'eau et nos ponts sont les cibles potentielles de demain. Leur surveillance doit être l'affaire de tous les riverains.

Je reste convaincu que la force du Bénin réside dans sa cohésion sociale. Contrairement à certains de nos voisins, nous avons une longue tradition de dialogue et de brassage ethnique. Cette unité est notre plus bel atout sécuritaire. Cependant, elle est mise à mal par les inégalités croissantes. Mon plaidoyer est clair : « La sécurité au Bénin doit être inclusive ou elle ne sera pas ». On ne peut pas sécuriser Cotonou en oubliant Karimama. On ne peut pas protéger les élites en ignorant les paysans.

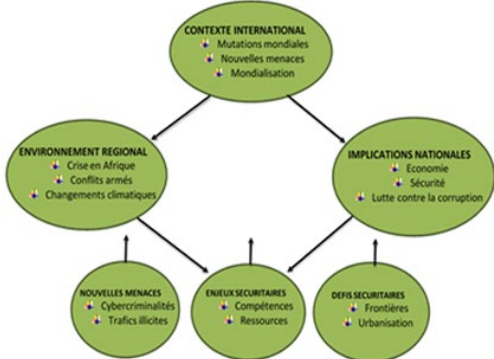


Schéma synthétique de l'environnement sécuritaire au Bénin

Pour réussir ce défi, l'État doit aussi redimensionner sa présence. Ce n'est pas seulement une question d'effectifs, c'est une question de proximité. L'agent de police doit redevenir un acteur social, une figure rassurante que l'on consulte, et non une autorité que l'on fuit. C'est cette "police de contact" qui permettra de détecter les signes faibles de radicalisation avant qu'ils ne se transforment en actes de violence.

Comme le souligne le rapport du Centre d'Études Stratégiques de l'Afrique : « Les menaces contemporaines ne visent plus seulement à détruire des cibles militaires, mais à saper la confiance entre les gouvernants et les gouvernés » (CESA, 2021). Nous devons protéger cette confiance comme notre bien le plus précieux. Chaque fois que l'État répond aux besoins d'une communauté, il gagne une bataille contre l'insécurité.

En définitive, les enjeux sécuritaires du Bénin contemporain nous obligent à une remise en question profonde. Nous devons sortir de l'insouciance. Le Bénin "Oasis de paix" ne doit pas être un slogan soporifique qui nous endort, mais un objectif dynamique qui nous mobilise. Nous sommes dans une phase où chaque citoyen doit se demander : « Qu'ai-je fait aujourd'hui pour la tranquillité de mon pays ? ». Qu'il s'agisse de dénoncer un trafic, d'encadrer un jeune désorienté ou simplement de respecter les lois républicaines, chaque geste compte. La sécurité nationale est un édifice dont nous sommes tous, sans exception, les maçons. L'heure n'est plus à la délégation de notre survie, mais à la prise en main collective de notre destin sécuritaire.

CHAPITRE 5 :
CLARIFICATION CONCEPTUELLE :
SECURITE, PRODUCTION
ET COPRODUCTION

Ce chapitre définit les notions fondamentales de sécurité, de production de la sécurité et de coproduction. Il explique la transition d'un modèle exclusivement étatique vers un modèle participatif. Il insiste sur la rupture avec la vision passive du citoyen. Il pose les bases théoriques du partenariat entre forces de sécurité et population.

Pour avancer ensemble sur le chemin d'un pacte national, je ressens le besoin impérieux de m'arrêter un instant sur les mots. Les mots ne sont pas que des sons ou des signes d'encre ; ils sont les contenants de notre pensée et les guides de nos actions. Si nous ne nous entendons pas sur ce que signifie « produire la sécurité », nous risquons de nous perdre dans des malentendus stériles où chacun attendrait de l'autre ce qu'il ne peut donner. Je veux, dans ces lignes, vous emmener au cœur de la grammaire de ce livre : la transition d'une sécurité subie à une sécurité construite.

Commençons par la "sécurité" elle-même. Trop souvent, on la réduit à l'absence de bruit de bottes ou à la présence massive de patrouilles. Pour moi, la sécurité est un état d'esprit autant qu'une réalité matérielle. C'est la confiance tranquille que le futur ne sera pas brisé par une violence arbitraire. Cependant, cette sécurité n'est pas une ressource naturelle que l'on trouve dans le sous-sol béninois ; c'est une construction humaine. Et comme toute construction, elle nécessite une production. Pendant des décennies, nous avons vécu sous le paradigme de la production exclusive : l'État, détenteur du monopole de la violence légitime, était le seul "fournisseur" de sécurité, tandis que le citoyen en était le "client" ou, pire, le simple consommateur passif.

- La Sécurité comme Produit : L'idée qu'un service est délivré par une institution (la police, l'armée) à une population qui n'a qu'à attendre le résultat.
- Le Mythe de l'Omnipotence Étatique : La croyance dangereuse que l'État peut, à lui seul, placer un policier derrière chaque citoyen ou surveiller chaque mètre carré de notre territoire.
- La Rupture de la Coproduction : Le moment où le citoyen, se sentant exclu du processus, cesse d'informer, de collaborer et finit par percevoir les forces de sécurité comme un corps étranger.

Je le dis avec conviction : « La sécurité exclusive est une illusion qui s'effrite face à la complexité moderne ». Aujourd'hui, nous devons opérer une mutation mentale profonde. Nous devons passer de la production à la "coproduction". Qu'est-ce que cela signifie concrètement ? La coproduction est un concept qui nous vient des sciences de l'administration, mais que je souhaite traduire en langage de terrain. C'est l'idée que le bénéficiaire d'un service doit participer activement à sa création pour que celui-ci soit efficace. C'est un partenariat où les forces de l'ordre apportent la technique, la loi et la force, tandis que la population apporte la connaissance du terrain, l'information et la légitimité.

Imaginez que la sécurité soit un champ de maïs. L'État fournit les semences (les lois) et les outils de labour (les équipements). Mais si le citoyen, qui est sur place, ne surveille pas l'arrivée des oiseaux ou le manque d'eau, la récolte sera maigre, peu importe la qualité des outils. Produire la sécurité, c'est semer ; coproduire la sécurité, c'est cultiver ensemble.

Cette transition exige une rupture radicale avec la vision passive du citoyen. Le "citoyen-consommateur" de sécurité doit mourir pour laisser place au "citoyen-acteur". Dans mon expérience, j'ai trop souvent entendu : « C'est leur travail, ils sont payés pour ça ». C'est une vision comptable qui nous mène droit dans le mur. L'insécurité ne demande pas de fiche de paie pour frapper. En déléguant 100% de notre vigilance à l'État, nous créons des zones d'ombre où le crime prospère. Je soutiens donc ce slogan : « Votre regard est la première barrière, votre parole est la première alerte ».

- L'Information comme Matière Première : Sans information de base venant du quartier, la police travaille à l'aveugle. La coproduction transforme chaque citoyen en un capteur de réalité.
- La Responsabilité Partagée : Reconnaître que si ma rue est mal éclairée ou si un voisin se radicalise dans le silence, j'ai une part de responsabilité dans le risque qui se crée.
- Le Cadre Contractuel : La coproduction n'est pas de l'auto-défense ou du vigilante-isme ; c'est une collaboration encadrée par le droit où chacun reste dans son rôle.

Comme l'a théorisé Elinor Ostrom, prix Nobel d'économie, dans ses travaux sur l'action collective : « La coproduction est le processus par lequel les contributions des individus qui ne font pas partie de la même organisation sont combinées pour produire un service » (Ostrom, 1996).

L'Emblème du Jour

— LE QUOTIDIEN DE RÉFÉRENCE —

RECRUTE DES STAGIAIRES JOURNALISTES

Vous êtes passionné(e) par l'actualité,
l'écriture et le journalisme ?
Rejoignez notre équipe !



LIEU DE STAGE

Siège du journal
à Porto-Novo
(Djassin Houinvié,
Immeuble Elona House)



PRESSE ÉCRITE ET EN LIGNE

L'Emblème du Jour est un
organe de presse écrite mais
également en ligne.



UNE BELLE OPPORTUNITÉ

Les stagiaires pourront
acquérir de l'expérience
au sein d'une rédaction
professionnelle et dynamique.



COMPOSITION DU DOSSIER À DÉPOSER

- ✓ Lettre de motivation
- ✓ Dernier diplôme obtenu
- ✓ CV



ENVOYEZ VOTRE DOSSIER

Par mail :

 emericprod4@gmail.com

Ou par WhatsApp :



[+229 0144904640](https://wa.me/2290144904640)